

RAPPORTEUR : Madame Évelyne AZIHARI**OBJET : Diagnostic et plan de gestion de la zone de Nonnes - Demande de subvention**

Mesdames, Messieurs,

La commune de Châtellerault souhaite s'engager dans un projet de réhabilitation d'un site potentiellement pollué. En 2006, une étude sommaire effectuée sur le site de Nonnes a révélé la présence de certains polluants. A ce jour, il est envisagé de développer un projet permettant l'installation :

- d'une usine de méthanisation,*
- d'une centrale photovoltaïque au sol*
- d'une zone de stockage d'eau potable*

Afin de réaliser ce projet, il est nécessaire de procéder à des études complémentaires. Il s'agit de mener une étude détaillée de la zone afin de connaître les pollutions présentes et de réaliser un plan de gestion permettant d'assurer la compatibilité du site avec les usages définis.

Au titre du Fonds d'aides dans le domaine des sites pollués et des friches urbaines, l'ADEME peut soutenir cette opération par le biais d'une subvention.

Plan de financement du projet:

Charges		Produits	
<i>Marché estimé TTC</i>	<i>80000</i>	<i>Budget Ville de Châtellerault 30% - autofinancement</i>	<i>24000</i>
		<i>Subvention Ademe 70%</i>	<i>56000</i>
TOTAL en euros	80000 TTC	TOTAL en euros	80000

* * * * *

VU l'article 5 de la Charte de l'Environnement, relatif au principe de précaution,

CONSIDÉRANT que la réhabilitation de la zone de Nonnes est un projet alliant le développement d'aménagements ayant un intérêt environnemental et la reconquête d'un site pollué,

CONSIDÉRANT que la réalisation d'un diagnostic et d'un plan de gestion est un préalable nécessaire à ce projet ,

CONSIDÉRANT qu'il est possible d'obtenir une subvention pour ce projet,

COMMUNE DE CHATELLERAULT

Délibération du conseil municipal

PROJET

du 13 avril 2011

n°12

page 2/2

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- de solliciter une subvention de 56 000 € auprès de l'ADEME pour le diagnostic et le plan de gestion de la zone de Nonnes,
- d'autoriser le maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à ce dossier.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le maire de la commune de Châtellerault
Transmis à la sous préfecture, le 15-04-11 N°2584
Publié au siège de la Mairie, le 19-04-11

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
La responsable du service juridique
Emmanuelle ADAM